

Tribunes d'expression

▼ Contenu

Groupes du Conseil municipal

Agir ensemble pour Beauchamp

Un bilan et des décisions cohérentes avec nos capacités

Le conseil municipal du 18 juin a adopté, sans vote contre, le compte administratif 2019 qui traduit les premiers résultats de la politique municipale que nous avons souhaitée, c'est à dire remettre la ville dans une démarche d'amélioration du service public.

Pour l'année 2019, les principaux indicateurs sont stables et maîtrisés.

L'épargne brute est en baisse à 2,765 M€ (contre 3,254 M€ en 2018) du fait des provisions que nous avons souhaité réaliser pour anticiper la future perte de taxe foncière sur le site ex-3M durant sa reconstruction.

Le résultat de clôture est lui en légère hausse (7,97M€, +3%). C'est ce résultat qui va permettre de réaliser des travaux et des équipements entièrement autofinancé.

Enfin **l'encours de la dette au 31/12/2019 est d'environ 30 millions d'euros** (22,5 M€ avec le fonds de soutien), soit toujours 4 fois la moyenne nationale. Cette situation est héritée du passé et la majorité municipale continue de rembourser cette dette à hauteur de plus de 1 million d'euros de capital par an. Rappelons qu'un compte administratif dresse un bilan forcément différent d'un budget primitif puisque ce dernier impose un strict équilibre entre recettes et dépenses. Le compte administratif reflète bien l'action politique avec notamment un excédent quand des dépenses ont pu être évitées ou repoussées.

Après 2 années où certains élus avaient fait le choix de percevoir peu ou pas d'indemnités, notre équipe a souhaité valoriser au plus juste l'implication de ses 15 élus délégués (8 adjoints et 7 conseillers délégués) en tenant compte notamment des pertes de revenus individuelles liées au temps important consacré à la collectivité.

Toujours dans ce conseil municipal du 18 juin, il était proposé de permettre le versement d'une prime exceptionnelle à certains agents particulièrement mobilisés pendant l'état d'urgence. Du fait de la parution récente du décret le permettant, il a été bien précisé aux élus que les critères seraient définis ensuite avec les représentants du personnel pour une application en juillet.

La saison culturelle qui s'enrichit d'année en année de nouveaux événements sera plus accessible puisque nous avons opté pour un tarif unique à 9€ pour les rares événements payants (depuis 2010, certains spectacles pouvaient atteindre 27€). Des exonérations sont accordées depuis 2018, par exemple, aux bénéficiaires de l'allocation de solidarité aux personnes âgées.

Les 25 élus d'Agir Ensemble pour Beauchamp

www.agiresemblepourbeauchamp.fr

01 85 11 06 53 / contact@agiresemblepourbeauchamp.fr

Beauchamp à Votre Image

Nouvelle équipe, une nouvelle opposition ... engagée à protéger vos intérêts.

Lors de la séance d'installation du nouveau Conseil municipal, la majorité s'est voté tout de suite ses indemnités d'élus. L'enveloppe budgétaire de ces indemnités est fixée par la loi. Depuis 2014, devant les difficultés financières des communes, les élus votent une enveloppe inférieure au maximum autorisé. Aussi avons-nous été stupéfaits de constater qu'à Beauchamp **la majorité s'attribuait le maximum de**

l'enveloppe malgré la situation financière, bien connue, de notre ville.

Alors que la pandémie due au Coronavirus conduit nos pays vers une crise économique majeure qui touche déjà les plus précaires de nos concitoyens, les Beauchampois ne sont pas épargnés. Notre ville doit faire un effort pour les accompagner. Une baisse des indemnités des élus aurait été un geste fort de générosité, de solidarité et de responsabilité en ce début de mandat que tous les Beauchampois auraient apprécié.

Dans notre démarche d'**opposition constructive**, nous avons proposé que le tarif réduit pour les spectacles soit aussi appliqué aux seniors et demandé le remboursement intégral des cours de l'école de musique du 3ème trimestre ... **nos deux propositions ont été rejetées** ... sous prétexte que « les retraités qui ont une retraite de plus de 3 000 € et des maisons de plus de 500 000€ » (sic) pouvaient payer, que le remboursement du 3ème trimestre couterait trop cher à la ville, mais la majorité n'a pu en donner le montant !

Nous étions tout à fait d'accord pour accorder une **prime au personnel engagé**, en particulier, ceux qui étaient en première ligne et avaient le risque d'être **en contact avec le virus** notamment **les agents d'entretien**. Mais la majorité n'a pas pu donner les critères d'attribution, le nombre d'agents concernés, ni justifier le montant prévu de 50 000 € (pris dans l'enveloppe globale). Dans de telles conditions, nous ne pouvions approuver cette décision qui ne favorisait pas les plus exposés et dévoués.

Le compte administratif de 2019, bilan des dépenses et des recettes de la commune, présente des restes à réaliser (RAR) en investissement d'1 586 277 € en augmentation (double de 2018) et des crédits annulés en fonctionnement (près de 450 000€ en dépenses et plus de 900 000€ en recettes) par rapport au budget primitif. Ce ne sont pas des détails ! Cela conduit à se **questionner sur la méthode de préparation du budget primitif et de son suivi**.

Nous vous souhaitons une bonne rentrée et une bonne santé.

Isabelle Merlay, Alain Carrel, Thomas Bedon, Marie-Laure Képéklian

Beauchamp à Votre Image

Beauchampavotreimage@laposte.net